



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/2000/18  
19 septembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Vingt et unième session, 4-13 décembre 2000,  
Point 5 de l'ordre du jour

**PROGRAMME DE TRAVAIL**

**Programme de travail pour la période 2001/2002 et propositions y relatives**

**Emballages**

**Remise en état des grands récipients pour vrac souples (GRVS)**

**Communication de l'International Confederation of Plastics  
Packaging Manufacturers (ICPP)**

Au cours de l'examen, lors de la réunion de juillet 2000, du document ST/SG/AC.10/C.3/2000/14 (CEFIC, ICCR, ICIBCA, ICPP) intitulé "Reconstruction, réparation et entretien régulier des grands récipients pour vrac (GRV)" l'expert de l'Allemagne avait suggéré d'élaborer aussi des prescriptions semblables pour les GRVS.

À l'occasion de l'examen des propositions de modification en plénière le représentant de l'ICPP avait déclaré que son organisation était disposée à élaborer pareilles prescriptions, avec le concours des autres parties intéressées, en vue de présenter une proposition à ce sujet pendant la prochaine période biennale.

Comme il n'en est pas rendu compte dans le rapport de la réunion de juillet, l'ICPP demande au Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses de prendre officiellement acte de cette intention.

-----